

COMMISSION : FEMININES

PV N° : 05 – 2019/2020 DU 16/12/2019

/PAGE 1/3

Présidence : Jean Michel GABARD.
Membres présents : Mmes Béatrice GAVOILLE – Sylvie GAUTIER - Sylvie GOMEZ - Mrs Claude FORT – Hugues LOGEAIS -
Membres excusés : Manel FAYOUKA - Karine VERGNAUD - Thierry GOBRY – Anthony BOURDON – Thibaut GABARD

Les membres de la commission féminine souhaitent un prompt rétablissement à Manel Fayouka.

COMPTE RENDU FOOTPARK U6-U10 LE 10 DECEMBRE

Une quarantaine de filles étaient présentes à Footpark. Bon déroulement de l'après-midi où nous avons pu utiliser les 3 terrains. Les plus jeunes, bien encadrées par Clément Lohue, ont participé à différents ateliers. Les plus grandes ont pris beaucoup de plaisir dans les différents matchs qu'elles ont pu jouer. A l'approche des fêtes de fin d'année, le District de Football de la Charente a offert le goûter et les chocolats à toutes ces jeunes footballeuses.

COMPETITIONS JEUNES

Tous les matchs annulés sont reprogrammés et il ne reste plus à espérer que la météo soit favorable...

Thibaut GABARD a prévu une réunion le 30 janvier 2020 à 18 h 30 au District de Football de la Charente, avec tous les responsables des clubs ayant des féminines U6 à U17.

COUPE DES DEUX CHARENTES A 8

En raison du nombre d'équipes engagées en coupe des Deux Charentes à 8, la commission a décidé d'organiser une phase préliminaire. Six équipes tirées au sort se rencontreront, les 5 autres seront exemptes.

Le tirage au sort, réalisé au siège du District de Football de la Charente, a donné les matchs suivants à jouer le 19 janvier 2020.

- ST MICHEL 2 / GUIMPS
- ST JEAN D'ANGELY / MIRAMBEAU
- US CERCOUX / GRANDE CHAMPAGNE

COMMISSION : FEMININES

PV N° : 05 – 2019/2020 DU 16/12/2019

/PAGE 2/3

Le 1^{er} club tiré au sort reçoit. Matches simples à élimination directe (tirs au but à la fin de la rencontre si égalité).

5 clubs sont exempts : Charente Limousine – Pons – Verdille – Saintes – Alliance 3 B.

Les ¼ de finales auront lieu le 2 février 2020.

COUPE DES DEUX CHARENTES A 11

En raison du nombre d'équipes engagées en coupe des Deux Charentes à 11, la commission a décidé d'organiser une phase préliminaire. Huit équipes tirées au sort se rencontreront, les 4 autres seront exemptes.

Les équipes de Châteaubernard et de Rouillac, engagées en championnat des 2 Charentes à 8 ont souhaité s'engager en coupe des 2 Charentes à 11 (création d'une entente entre les deux clubs avec Châteaubernard comme club support). La commission féminine de Charente a accepté cette entente pour participer à la coupe des 2 Charentes à 11.

Le tirage au sort, réalisé au district de la Charente, a donné les matchs suivants à jouer le 19 janvier 2020.

- F.C.P.O. 17 / COGNAC
- PERIGNY / MANSLE
- Entente JARNAC-ST BRICE / entente JONZAC-LEOVILLE
- E.S.N.G. / Entente CHATEAUBERNARD-ROUILLAC

Le 1^{er} club tiré au sort reçoit. Matches simples à élimination directe (tirs au but à la fin de la rencontre si égalité).

4 clubs sont exempts : St Michel – Rochefort – Saujon FCBE – CSTB Cœur de Saintonge Trizay Beurlay.

Les ¼ de finales auront lieu le 2 février 2020.

LES CHAMPIONNATS SENIORS

Le championnat à 8 : en cours de reprogrammation. Les clubs seront avisés au fur et à mesure mais il est conseillé de se prévoir pour 1 match par week-end.

En raison des nombreux reports de matchs liés aux intempéries, la 2^{ème} phase débutera le 26 janvier 2020.

COMMISSION : FEMININES

PV N° : 05 – 2019/2020 DU 16/12/2019

/PAGE 3/3

Trois nouvelles équipes engagées pour la 2^{ème} phase : FC Charente Limousine, Saint Jean d'Angély, Saintes. Une équipe ne se réengage pas en 2^{ème} phase, FC Oléron.

Les 4 premiers de la poule A et les 3 premiers de la poule B montent en poule élite soit 7 équipes.

Les autres restent en poule évolutive soit 3 équipes de la poule A, 2 équipes de la poule B plus 3 nouvelles équipes.

Le championnat à 11 :

A noter que les 4 équipes charentaises sont en tête de classement.

JOYEUX NOËL ET BONNES FÊTES DE FIN D'ANNEE A TOUS

Prochaine réunion le 20 janvier 2020

Fin de la séance 21H 45

**Le Président,
Jean Michel GABARD**

**La secrétaire,
Béatrice GAVOILLE**